

L'énergie *nous habite!*

Administration générale

Acceptation des comptes :

- Acceptation de la liste des comptes du mois de novembre 2020 d'une somme de 23 255,33 \$.

Aménagement du territoire

Approbation règlement n° 20-004 – Municipalité de La Doré :

- Les conseillers ont approuvé le règlement n° 20-004 de la Municipalité de La Doré modifiant son règlement de zonage (n° 2018-02) afin d'apporter diverses modifications de bonification. Plus précisément, le règlement en question vient permettre l'industrie de produits métalliques, l'industrie de produits non métalliques et l'industrie de transformation de produits recyclables dans l'ensemble des zones industrielles de la municipalité.

Avis à la Commission de protection du territoire agricole du Québec (CPTAQ) – Appui à la demande d'exclusion de la Ville de Saint-Félicien/Dossier n° 428467 :

- Le conseil de la MRC appuie la demande d'exclusion déposée par la Ville de Saint-Félicien à la CPTAQ, sur le lot 5346756 du cadastre du Québec, afin de permettre le développement de deux emplacements résidentiels dans le quartier des Pionnières.

Nomination – Représentant au conseil d'administration de la Corporation du circuit cyclable « Tour du lac Saint-Jean » :

- Les élus ont désigné M. Gaston Langevin, à titre de représentant de la MRC du Domaine-du-Roy, au conseil d'administration de la Corporation du circuit cyclable « Tour du lac Saint-Jean ».

Développement territorial et socioéconomique

Contribution financière – Traversée du lac Saint-Jean à vélo/Édition 2021 :

- Les élus ont accordé une somme de 10 000 \$ à titre d'aide financière au Village sur glace de Roberval pour l'organisation de la 8^e édition de la Traversée du lac Saint-Jean à vélo.

Contribution financière – Destination Lac-Saint-Jean :

- Les membres du conseil ont autorisé le renouvellement, pour un an, de l'entente de Destination Lac-Saint-Jean et ont autorisé la contribution financière d'une somme de 56 378 \$ en 2021, le tout avec possibilité de renouvellement pour deux autres années, et ce, en fonction des résultats obtenus et de la satisfaction des partenaires.

La prochaine séance ordinaire du conseil de la MRC du Domaine-du-Roy aura lieu le mercredi 25 novembre 2020, à huis clos.

Fonds d'urgence communautaire COVID-19 – Adoption de projets :

- Service d'entraide Robervalois : Popote roulante (500 \$ 2.b Autres dépenses);
- Club de gymnastique Roby : Frais mesures sanitaires et salaire pour la désinfection (500 \$ 2.a Mesures sanitaires et 500 \$ 2.b Autres);
- FADOQ Les aînés de Roberval : Acquisition équipement sanitaire (200 \$ 2.a Mesures sanitaires).

Renouvellement d'entente – Bureau des congrès Lac-Saint-Jean :

- Selon la recommandation du chantier Tourisme, les conseillers ont renouvelé l'entente du Bureau des congrès Lac-Saint-Jean en :
 - ✓ Appuyant le plan d'action du Bureau des congrès Lac-Saint-Jean;
 - ✓ Autorisant l'engagement d'une somme de 56 781 \$, le tout renouvelable en 2022 et 2023, et ce, selon les résultats obtenus;
 - ✓ Désignant les personnes ci-dessous au comité de suivi de l'entente du Bureau des congrès Lac-Saint-Jean pour le territoire de la MRC du Domaine-du-Roy :
 - M. François Lavoie, Ermitage Saint-Antoine de Lac-Bouchette;
 - M^{me} Noémie Dufour, Chalets et Spa Lac-Saint-Jean;
 - M^{me} Lili Fournier, Hôtel du Jardin;
 - M. Alexandre Danieli, CLD Domaine-du-Roy.

Sentiers multifonctionnels :

- Les membres du conseil ont accepté de verser une somme de 55 000 \$ pour la mise en œuvre de la première phase du projet de la Table ad hoc des sentiers multifonctionnels visant la mise en place d'un réseau de sentiers de vélo hors route et de sentiers pédestres sur le territoire de la MRC.

Fonctionnement interne et logistique

Politique en matière de télétravail :

- Les élus ont adopté la politique en matière de télétravail afin d'en encadrer l'utilisation et de mettre à la disposition des gestionnaires et des membres du personnel un cadre de référence permettant l'exercice d'activités professionnelles hors du lieu habituel de travail, favorisant ainsi l'atteinte des objectifs organisationnels.

Sécurité publique

Modification – Schéma de couverture de risques en sécurité incendie :

- Les conseillers ont autorisé une modification au schéma de couverture de risque en sécurité incendie qui consiste à permettre que le volume d'eau acheminée lors d'une intervention dans un secteur non desservi par un réseau d'aqueduc le soit par un seul camion-citerne au lieu de deux, et ce, pourvu que ce camion-citerne soit d'une capacité d'au moins 15 000 litres d'eau.

Modification – Entente d’entraide intercommunautaire régionale relative à la pandémie de la COVID-19 :

- Le conseil a approuvé et autorisé le préfet et le directeur général à signer l’entente modifiée d’entraide intercommunautaire régionale à intervenir entre les quatre municipalités régionales de comté du Saguenay–Lac-Saint-Jean et Pekuakamiulnuatsh Takuhikan.

Désignation des représentants autorisés à faire une demande d’aide – Entente d’entraide intercommunautaire régionale :

- Le conseil de la MRC a désigné le préfet ainsi que le directeur général à titre de représentants autorisés à faire des demandes d’aide, le cas échéant.

Programmation de cadets policiers de la Sûreté du Québec :

- Les élus ont autorisé le dépôt d’une demande officielle à la Sûreté du Québec pour l’obtention de deux cadets policiers lors de la saison estivale 2021.

Territoire non organisé

Contribution financière – Corporation LACTivité Pêche Lac-Saint-Jean :

- Les membres du conseil ont accepté le renouvellement de la participation financière annuelle de 10 000 \$ de la MRC du Domaine-du-Roy, pour les années 2021 à 2025, au Plan de gestion 2021-2025 de la ressource et de la pêcherie au lac Saint-Jean.

Adoption de règlements – Territoire non organisé Lac-Ashuapmushuan :

- Les élus ont adopté les projets de règlements ci-dessous applicables sur le territoire non organisé Lac-Ashuapmushuan :
 - ✓ N° 272-2020 ayant pour objet de modifier le règlement n° 252-2018 relatif au zonage;
 - ✓ N° 273-2020 ayant pour objet de modifier le règlement n° 253-2018 relatif au lotissement;
 - ✓ N° 274-2020 ayant pour objet de modifier le règlement n° 254-2018 relatif à la construction;
 - ✓ N° 275-2020 ayant pour objet de modifier le règlement n° 255-2018 relatif à l’émission des permis et des certificats;
 - ✓ N° 276-2020 ayant pour objet de modifier le règlement n° 256-2018 relatif aux dérogations mineures aux règlements d’urbanisme.

Décision sur la demande de dérogation mineure n° 2020-01 – M. Donald Dubois / Ruisseau des Aulnes :

- Le conseil de la MRC du Domaine-du-Roy a accordé la demande de dérogation mineure n° 2020-01 de M. Donald Dubois visant à réduire la marge de recul avant du bâtiment principal de 25 à 10 mètres.

Pour plus d’information :